



Chaire « Habiter au prisme des limites planétaires »

Pour repenser les approches territoriales, urbaines, et architecturales

Deuxième appel à candidature à une résidence de 9 mois à Nantes
(France)

d'octobre 2025 à juin 2026

Contexte

Dans le cadre d'une nouvelle Chaire au sein de l'Institut d'Études Avancées de Nantes (l'Institut), une résidence de recherche internationale est proposée à destination d'un chercheur ou une chercheuse, en collaboration avec l'agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise (AURAN), l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes- ensa/ NU et SCE Aménagement & Environnement, entreprise du groupe KERAN.

Ces différents partenaires se rassemblent au sein d'une chaire définie autour de la notion d'habitabilité afin d'impulser une dynamique de recherche collaborative tournée vers la production de connaissances et la formulation d'hypothèses transformatrices à même de faire naître de nouvelles réflexions, pratiques, modes de faire.

Sujet

Si la notion d'« habiter » renvoie à la relation que l'homme entretient avec les (mi)lieux dans lesquels il évolue, celle d'« habitabilité » désigne les conditions qui lui permettent d'habiter un (mi)lieu, aussi bien à l'échelle de l'espace privé (l'habitat, le logement) qu'à celle de la ville, du paysage, du territoire.

Cette notion d'habitabilité se développe en lien avec l'atteinte de certaines limites planétaires et interroge de plus en plus les acteurs de la fabrique urbaine et architecturale : comment garantir l'habitabilité dans un monde en transition écologique et sociale ? Comment façonner l'habiter au prisme des limites planétaires ?

En associant un institut d'études avancées, un établissement d'enseignement supérieur, une agence d'urbanisme et une entreprise de l'ingénierie et du conseil en aménagement, la chaire entend mettre en valeur et décliner une pensée scientifique transdisciplinaire et prospective dans le but d'interroger et d'explorer les formes et les modes d'habiter au prisme des limites planétaires : neutralité carbone, adaptation au changement climatique, restauration du vivant...

Dans le cadre de la chaire, le sujet sera travaillé au travers de quatre problématiques structurantes :

- L'évolution des modes de vie, des pratiques et des aspirations au sein de la société qui questionne le modèle de développement basé sur la métropolisation et les dynamiques spatiales concentriques à l'échelle du grand territoire.

- La question en tant que telle de « l'habitat », du rapport aux lieux de vie et à la propriété, face à la raréfaction du foncier disponible, aux recompositions familiales, à la mobilité professionnelle... Restant pour le moment dans le champ de « l'expérimentation », de nouvelles manières de répondre au besoin de logement sont susceptibles d'esquisser des formes nouvelles de solidarité et d'innovation.
- L'exploration des potentialités de l'existant et du renouvellement de la ville « sur elle-même », fruit d'une évolution perpétuelle des grandes agglomérations, mais dont la priorité affirmée dans les stratégies urbaines contemporaines et sa généralisation vient transformer profondément les modes de faire des acteurs de la ville.
- La place du « vivant » visant à lutter contre l'effondrement de la biodiversité par des modes d'aménagement plus durables, capables d'apporter de réels gains écologiques. Elle suppose de renforcer les approches intégrées pour « réconcilier » la ville et la nature en faisant se rencontrer des mondes professionnels encore éloignés et pose plus largement un défi « culturel » vis-à-vis de notre rapport à la nature et au vivant.

Déroulement

La chaire partenariale de recherche se déroule sur un calendrier de trois ans de 2024 à 2027 dans le cadre de trois résidences successives d'un chercheur ou une chercheuse pendant une période de 9 mois (2024-2025 ; 2025-2026 ; 2026-2027).

Trois appels à candidature annuels permettront de sélectionner successivement trois propositions de recherche qui viendront enrichir les réflexions et les approches méthodologiques des partenaires engagés sur le territoire nantais, tout en soutenant l'excellence de la recherche dans un cadre propice à lui offrir une visibilité territoriale et internationale.

Cet appel est le second en vue de sélectionner le deuxième titulaire pour la période 2025-2026.

Candidat.e.s

Cette résidence s'adresse aux chercheur.se.s titulaire d'un doctorat issu d'une discipline de sciences humaines et sociales, sciences physiques, environnementales, du vivant, ou de l'ingénieur, et en capacité de travailler dans un autre champ disciplinaire, ayant au moins 5 années d'expérience professionnelle, en lien avec les problématiques de l'urbanisme, de l'architecture, des territoires.

Il est ainsi attendu du résident d'avoir des capacités d'animation pédagogique pour transmettre ses idées auprès d'un public varié (étudiants, professionnels et élus...), et une réelle appétence et une expérience avérée en matière de projets collaboratifs associant des chercheurs et des acteurs socio-économiques et institutionnels.

Durée et période

La deuxième résidence dure neuf mois d'octobre 2025 à fin juin 2026.

Hébergement et accueil

Le/la chercheur/se sera accueilli.e au sein de l'Institut d'études avancées de Nantes, un espace d'échange intellectuel entre résidents de divers horizons disciplinaires, culturels et géographiques. L'Institut fournit un appartement, un espace de travail équipé (bureau), une bibliothèque. Le/la chercheur/se pourra avoir accès à un ordinateur et équipements de base. Il/elle devra se munir de son matériel personnel en cas de besoins spécifiques.

Activités

Le/la chercheur/se pourra réaliser durant sa résidence le projet de recherche qu'il/elle aura présenté dans sa candidature dans un cadre propice d'interaction avec des chercheurs internationaux, locaux, des étudiants et des acteurs socio-économiques.

=>Le/la candidat.e devra énoncer dans un document écrit le projet scientifique qu'il entend développer en réponse à l'appel à candidatures en lien avec la thématique et les objectifs formulés par les partenaires de la chaire.

Lors du temps de résidence de 9 mois, il/elle devra proposer une conférence inaugurale et trois masterclass réunissant les partenaires de la chaire dont l'organisation et les modalités seront coconstruites avec les partenaires.

=>Le/la candidat.e devra pouvoir formuler des premières propositions pour l'organisation et l'animation de ces temps : débat d'idées, world café, retours d'expériences ... Ces formats d'échanges et d'interaction seront des moments privilégiés de rencontre et de partage entre le chercheur et les partenaires de la chaire, autour de la thématique et des objectifs formulés dans l'appel à candidatures.

Des temps et des activités collectifs et réguliers avec chaque organisation partenaire seront proposés:

- Le/la chercheur.se présentera son travail aux résidents de l'Institut durant sa résidence et participera au séminaire et à deux repas hebdomadaires avec les résidents.
- Il/elle pourra également participer et contribuer à des séances de travail dans chaque organisation (notamment en vue de préparer les master class en s'inspirant le cas échéant de cas d'études choisis avec les partenaires).

Il est également attendu du/de la chercheur.se la production d'un livrable, sous un format libre, qui sera travaillé en lien avec les partenaires de la chaire, destiné à être enrichi progressivement au travers des masterclass, dans le but de livrer des enseignements et des perspectives pour la transformation des modes de faire et des pratiques développés par les partenaires de la chaire. Ce livrable pourra faire l'objet d'une capitalisation par les partenaires de la chaire, en vue notamment de préparer les temps de résidence suivants développés dans le cadre de la chaire et susceptible de donner lieu à une ou plusieurs publications scientifiques.

Au regard de l'implication souhaitée et de l'interaction à construire avec l'ensemble des partenaires, il est souhaité durant sa résidence, que le/la chercheur.se soit libéré.e de toutes autres formes d'engagement liées à des activités académiques en relation avec sa structure de rattachement qui ne contribueraient pas directement au projet proposé.

Pendant le temps de la résidence, le/la candidat.e pourra réaliser à la marge des déplacements professionnels indépendant du projet qui seront à sa charge et limités.

Maîtrise de la langue

Le/la chercheur.se doit pouvoir s'exprimer en français et en anglais.

Valorisation et restitution

Les partenaires proposeront à la fin de la résidence un temps de présentation des réflexions partagées avec le/la chercheur.se (dans le format qui convient le mieux au résident) pour lui donner la possibilité de partager ces réflexions avec un public plus large (élus, acteurs du territoire,

professionnels de l'urbanisme, agents des collectivités...). Il sera réfléchi avec le/la résident.e à d'autres formats possibles de diffusion qui pourront être pensés durant la résidence et finalisés dans l'année suivante.

Au profit du chercheur

Le chercheur bénéficiera d'une rémunération et avantages qui comprennent:

- Honoraires : 2700 € max/mois (ajustable à la baisse selon le statut et la négociation avec la structure dont dépend le/la chercheur.se)
- Logement mis à disposition (studio ou appartement équipé et meublé)
- Accès gratuit à un bureau et aux services bibliothécaires
- Frais de visa et un transport aller-retour depuis le domicile pris en charge

Lieu d'accueil

L'Institut d'études avancées de Nantes est installé dans un bâtiment d'exception, situé en bord de Loire et conçu spécifiquement pour ses besoins. Les résidents peuvent y trouver une vingtaine de bureaux individuels équipés, ainsi qu'un centre de ressources documentaires (la Bibliothèque Julien Gracq), un salon-restaurant sur loggia, un jardin en terrasse, un amphithéâtre et divers espaces de réunion.

Par ailleurs, l'Institut dispose d'une vingtaine de logements meublés et équipés (du studio au T4) pour y recevoir les chercheurs résidents en tenant compte de la taille de leur famille. Situés dans un bâtiment contigu à celui de l'Institut, ces appartements permettent aux chercheurs d'aller et venir à toute heure du jour et de la nuit.

<https://www.iea-nantes.fr/fr/candidater/accueil-en-residence/>

Sélection

La sélection est réalisée par un Comité scientifique réunissant experts, ainsi que les représentants des institutions partenaires, sur la base des critères suivants :

- Qualité scientifique du projet de recherche, son originalité, sa prise au thème proposé
- Pertinence de la méthodologie proposée et de la valorisation envisagée des productions
- Potentialité du projet à s'engager avec les partenaires et leurs problématiques et à coopérer avec leurs salarié.e.s, leurs élu.e.s, leurs enseignants-chercheurs, et leurs étudiant.e.s
- Capacité du/de la candidat.e à s'intégrer et dialoguer avec les chercheurs résidents de l'Institut et les parties prenantes du territoire

Candidature

Toutes les candidatures dûment complétées devront être envoyées le 17 novembre 2024 au plus tard via la plateforme « démarches simplifiées » : le lien sera accessible depuis le site de l'institut à cette adresse :

Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

Dossier de candidature (pièces en pdf / taille maximale 10 Mo)

- Formulaire rempli : état civil, intitulé du projet, description du projet, méthodologie, articulation du projet avec les attentes des partenaires.
- Projet scientifique de 10 à 15000 signes si jugé utile en sus du formulaire rempli
- CV
- Trois publications choisies en fonction de leur pertinence permettant d'illustrer la recherche menée et/ou les capacités à travailler dans un cadre et contexte interdisciplinaire dont une sera plutôt une publication de diffusion de contenu auprès d'un public non scientifique.

Processus d'admission des candidatures

- mi août : ouverture de l'appel à candidature
- 17 novembre 2024 : date limite d'envoi des candidatures
- 12 ou 13 décembre : entretiens à distance avec les candidat.e.s pré-sélectionné.e.s
- Janvier 2025 : décision du comité de sélection et annonce des résultats
- octobre 2025 : début de la résidence

Informations :

Caroline Lanciaux

Développement scientifique et partenariat

Institut d'études avancées de Nantes

Caroline.lanciaux@iea-nantes.fr

+33 2 53 00 94 69

Description des institutions partenaires

L'institut d'études avancées de Nantes

Depuis 2008, L'Institut d'Etudes Avancées de Nantes (IEA, fondation reconnue d'utilité publique agréée par l'État) accueille chaque année universitaire une vingtaine de chercheurs du monde entier pour une résidence de recherche d'une durée de trois à neuf mois. Inspiré des modèles de Princeton (1930) et de Berlin (1980), l'Institut porte une politique scientifique unique en son genre, offrant un cadre propice à l'émulation intellectuelle. Sa volonté de « penser et habiter le monde autrement » se traduit par une liberté de penser et de se confronter à la diversité : dialoguer entre les cultures des Nords et des Suds, entre les disciplines, entre les milieux professionnels en prise avec les milieux de vie.

<https://www.iea-nantes.fr/fr/>

En s'associant à cette chaire, il s'agit pour l'institut de partager la richesse et l'émulation intellectuelle et culturelle qu'il accueille en ses murs en la croisant aux préoccupations et besoins du territoire et en offrant un cadre d'accueil basé sur la rencontre, la conversation et l'hospitalité au sein d'une promotion pluridisciplinaire et internationale durant 9 mois. En ouvrant à d'autres partenaires la construction de cette chaire partenariale, l'Institut entend donner une déclinaison concrète à son projet scientifique de « penser et habiter le monde autrement ». Prendre le risque de se transformer au contact de ses partenaires, et être encore plus accueillant à de nouvelles idées et d'autres perspectives est une application visible de cette ambition.

SCE KERAN

Pour faire face aux enjeux de la transition écologique et de la résilience climatique, Sce accompagne les acteurs publics et privés dans leurs projets d'aménagement des villes et des territoires, en intégrant les sujets liés à la mobilité et les transports, le petit et le grand cycle de l'eau, l'environnement et l'énergie.

Société initiale du groupe indépendant Keran, Sce compte aujourd'hui 500 collaborateurs.

A travers leurs expertises, les huit sociétés du groupe - Sce, Créocéan, Groupe Huit, Naomis, S3d Ingénierie, YS Energies Marines Développement, Civiteo et Logiroad – ont une ligne de conduite constante depuis 40 ans : « Contribuer à un aménagement et à une gestion des territoires au service de l'Homme et en harmonie avec l'environnement. »

<https://sce.fr/>

En s'associant à cette chaire, il s'agit pour SCE de s'inscrire dans un lieu d'échanges et d'inspiration de nouvelles pratiques et savoir-faire en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'architecture en lien avec les savoir-faire nouveaux et l'innovation dans les pratiques. La chaire sera notamment l'occasion d'enrichir et de développer les travaux de recherche et développement en lien avec les différents domaines de spécialités du groupe, en interaction avec les chercheurs/chercheuses et avec les acteurs partenaires de la chaire.

L'Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran)

L'Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran) est une structure associative créée en 1978 qui produit des analyses, décrypte les tendances, actualise des données pour les collectivités (Nantes Métropole, Conseil Départemental, Conseil Régional, intercommunalités, communes...) et aide au développement des politiques publiques. C'est un outil partenarial d'aide à la décision pour les élus et une ressource pour la compréhension et la mémoire des territoires. L'Agence observe, apporte son expertise et produit des analyses dans des champs thématiques multiples tels que de la démographie, l'économie, l'urbanisme, l'habitat, l'environnement, les mobilités, l'énergie, le foncier, l'alimentation ... et la mise en cohérence des politiques publiques entre territoires. L'Agence emploie une équipe pluridisciplinaire composée d'urbanistes, d'architectes, d'ingénieurs, de géographes, de sociologues, d'économistes, d'infographistes...

<https://www.auran.org/>

En s'associant à cette chaire, il s'agit pour l'Auran, de conjuguer une vision « micro » à l'échelle des lieux de vie à une vision plus « macro » du développement urbain, en alliant la prospective et l'innovation, la stratégie et la planification territoriale, et les approches pré-opérationnelles. L'objectif de la chaire est ainsi de pouvoir inspirer de nouvelles méthodologies de projet susceptibles de favoriser les passerelles entre pensée stratégique et mise en œuvre opérationnelle en réponse aux défis du XXIème siècle sur la thématique des formes et modes d'habiter.

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes est un établissement composante de l'Établissement Public Expérimental Nantes Université. La recherche est portée par le Laboratoire Ambiances Architectures Urbanités, équipe CRENAU, Unité Mixte de Recherche au sein de laquelle cinq établissements (CNRS, Écoles Supérieures d'Architecture de Grenoble et de Nantes, Centrale Nantes et l'Université Grenoble Alpes) unissent leurs forces et leurs moyens autour des problématiques et enjeux de l'architecture, l'environnement et la ville.

<https://www.nantes.archi.fr/>

En s'associant à cette chaire, il s'agit pour l'ensa/NU de contribuer à une dynamique collective nouvelle qui permet de penser autrement les transformations du cadre de vie des gens, à toutes les échelles d'aménagement de l'espace. Cette plateforme pourra être un lieu de réflexions propices aux échanges et interactions entre tous les acteurs concernés par l'architecture (élus, collectivités publiques, associations, aménageurs, promoteurs, architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs...). Le temps de résidence sera notamment l'occasion de nourrir et partager les travaux des étudiants, enseignants et chercheurs sur la thématique des formes et modes d'habiter à l'heure du « nouveau régime climatique ». Seront accueillies et mobilisées par l'ensa/NU au sein de cette dynamique collective toutes les pratiques pédagogiques et activités de recherche de Nantes Université intéressées par ladite thématique.

Liste des unités de recherche nantaises

<https://www.univ-nantes.fr/recherche-et-innovation/laboratoires>